Le Soussigné Agent ad interim du Consulat de S. M. le Roi de Prusse a l'honneur d'accuser à Son Excellence Monsieur le Marquis d'Aracaty Ministre & Secrétaire d'Etat des Affaires, Etrangères des relations extérieures, reception de la note qu'elle lui a dirigé en date du 8 Novembre, lui communiquant les mesures que le Gouvernement de S. M. l'Empereur vient de prendre pour empêcher toute communication avec les navires de la méditerranée qui ne seraient pas reconnus non-suspects par la visite de santé; & s'empresse d'assurer à Monsieur le Marquis que pour sa part il ne fera un devoir de coopérer pour faire remplir le but d'une aussi sage mésure. —

Le Soussigné profite de cette occasion pour renouveller à Son Excellence l'assurance de sa haute considération

Rio de Janeiro
10 Novembre 1828.

Agent ad interim du Consulat Prussien

A Son Excellence
Monsieur le Marquis D'Aracaty
Ministre & Secrétaire d'Etat des Affaires
des Relations extérieures
&c &c &c

122